



La Sallemouille en aval du site, dans sa partie découverte



1. Entrée du site, vue sur l'aire de jeux



2. Plantations récentes en pied d'immeubles



3. Sous ce terrain : la Sallemouille



4. Entre le terrain de Rugby et les courts

DECOUVERTE DE LA SALLEMOUILLE DANS LE QUARTIER DE L'ETANG

La gestion d'une rivière concerne tous les habitants d'une même vallée. C'est pourquoi 32 communes se sont rassemblées au sein du Syndicat mixte de la Vallée de l'Orge Aval (S.I.V.O.A.).

L'entretien de la rivière et de ses berges, la gestion hydraulique, l'assainissement, la surveillance de la qualité de l'eau sont ainsi assurés plus efficacement.

La Sallemouille est un des principaux affluents de l'Orge sur sa partie aval. Elle prend sa source à Gometz-la-Ville, traverse les communes de St-Jean-de-Beaugard, de Marcoussis, Linas et se jette en rive gauche de l'Orge à Longpont-sur-Orge après un parcours de 17km.

Dans la commune de Marcoussis, la Sallemouille traverse le bassin sec du Grand Etang et alimente le bassin du Gué avant de traverser toute la ville pour ensuite longer le centre technique du rugby et la forêt départementale de Bellejame et rejoindre enfin le bassin sec de Linas.

L'aménagement projeté consistera à redécouvrir la rivière actuellement busée au lieu-dit l'Etang Neuf et à réaliser la continuité de la promenade le long de la Sallemouille sur des terrains appartenant à la commune de Marcoussis.

Situé en zone urbanisée, à 3 min à pied du centre-ville, à proximité du stade communal et du Centre Technique National du Rugby, ce site, sous lequel une rivière a disparu, devra :

- retrouver son caractère d'origine par la remise à l'air libre de la Sallemouille
- devenir un espace vert de proximité
- devenir un lieu fréquenté et traversé par les habitants du quartier
- fonctionner en prenant en compte la fréquentation due à la proximité des zones sportives
- permettre la continuité de la promenade de la Sallemouille

Le projet devra également prendre en compte les problèmes d'environnement :

- de ruissellement et d'infiltration à la source des eaux pluviales
- de crues et d'inondations des bâtiments
- écologiques et de biodiversité liées aux milieux humides

Recommandations du Séminaire Robert Auzelle :

L'ouverture de la Sallemouille peut être l'occasion de recomposer un parc paysager public, traversé par un cours d'eau, respectant l'implantation des équipements existants.